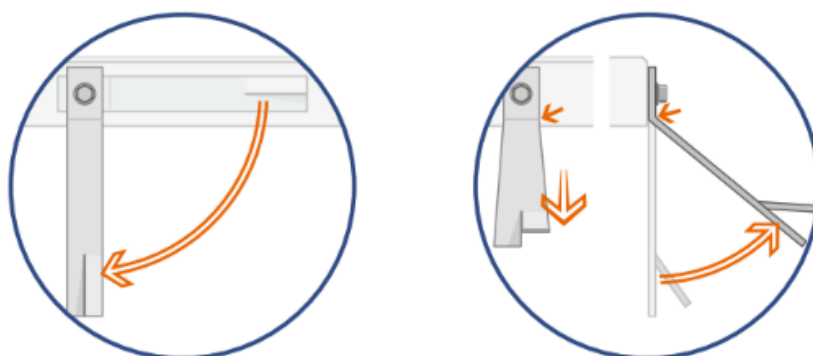


# MANUTENTION ET MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre des DEV et BEV doit s'effectuer entre + 5°C et + 30°C sur un support sain, propre, cohésif, stable, correspondant aux charges d'utilisation à reprendre et exempt de laitance. Les DEV et BEV sont à humidifier, particulièrement en période chaude.

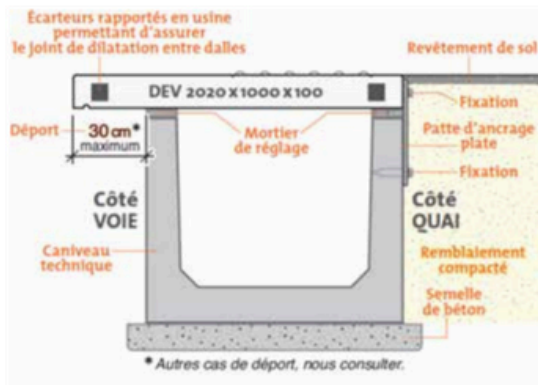


## PRINCIPE DE MISE EN PLACE DES PATTES D'ANCRAGE

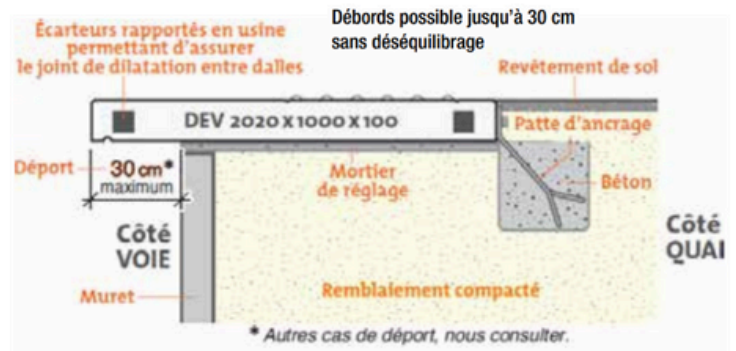


# MANUTENTION ET MISE EN ŒUVRE

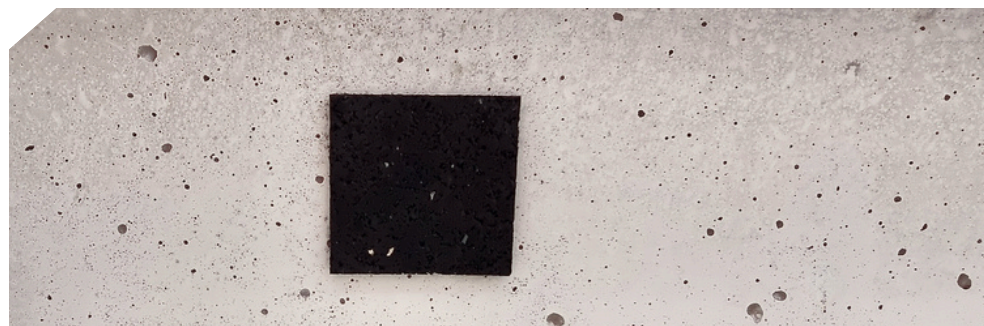
## POSE SUR CAISSON



## POSE CLASSIQUE



- Sangle de levage à usage unique ou palonnier à ventouse (à la charge de l'entreprise)
- Débord possible jusqu'à 30 cm en standard sans déséquilibre de la dalle
- Chanfrein 5x5 mm nez côté voie et côté quai pour faciliter la mise en œuvre et le compactage
- Joints creux entre dalles conforme à la norme NF P 98-335



ÉCARTEUR

## CONDITIONNEMENT

- Protection entre dalles par cales à plots réparties : évite le contact direct
- Nombre de dalles par palette : 5 DEV (Autre quantité sur option)
- Houssage thermorétractable
- Cerclage
- Poids total palette : 2T 510
- **Ne pas gerber les palettes de produits**